

# Recommandations pour le cours d'informatique

## MP2I

Lycée Henri Poincaré - Nancy

L'informatique en MP2I consiste en 2 h de cours au premier semestre, 4 h de cours au deuxième (si option informatique sélectionnée, sinon 1 h faite en tronc commun avec une autre classe). 1 h de TD par semaine en moyenne (2 h une semaine sur deux), et de même pour le TP (aussi en tronc commun avec une autre classe si option SII sélectionnée).

Le cours a lieu dans une salle de classe normale, l'utilisation de l'ordinateur est fortement déconseillée hors dispositions médicales, la prise de notes électronique peut être exceptionnellement tolérée à terme mais non souhaitée dans un premier temps et limitée à une poignée de personnes dans tous les cas.

Les TD ont lieu dans une salle informatique, ils comportent une grande partie de réflexion sans programmation. L'utilisation de l'ordinateur n'est alors pas systématique et sera également à éviter en-dehors des exercices de programmation. Les TD seront également à préparer en amont des séances sauf mention explicite du contraire.

Les TP ont lieu dans une salle informatique. Les ordinateurs personnels sont les bienvenus, en gardant une certaine considération pour la préservation de son propre dos suite à la surcharge engendrée. La préparation en amont des séances sera parfois demandée, au cas par cas, mais non systématique (mieux vaut ne pas partir dans la mauvaise direction). Leur lecture avant de venir reste une bonne idée quoi qu'il en soit.

Un fichier de cent exercices de programmation est disponible sur mon site. Au cours des dix périodes de l'année (cinq séquences entre les vacances et les cinq vacances qui les précèdent, y compris avant la rentrée de septembre), un DM obligatoire (exceptionnellement facultatif avant la rentrée de septembre) consiste en une page de dix exercices. Les modalités de rendu ne seront pas toujours les mêmes (notamment le nombre de personnes dans chaque groupe et les langages à utiliser), mais les dates limites seront strictes.

Les DM facultatifs seront également nombreux. Il y en aura une dizaine, dont des extraits des devoirs surveillés de l'année précédente. Les modalités seront également spécifiques au devoir, et les dates limites seront plus flexibles.

Les devoirs surveillés sont calibrés pour que personne ne se retrouve sans rien à faire avant la fin, les terminer devient donc rapidement un objectif inatteignable. Mieux vaut ne pas désespérer devant un sujet trop long et trouver l'équilibre entre faire beaucoup et faire bien les choses. **Le classement n'est pas écrit par défaut sur la copie, il faut écrire explicitement « Classement : », ou quelque chose du genre, sur la copie pour l'avoir. Les demandes directes ne pourront pas être prises en compte le week-end pour éviter une surcharge de messages.** Il n'y aura a priori pas d'observations écrites sur les copies, pour ce genre de commentaires, mieux vaut me trouver directement avant ou après le cours sur un moment libre, sachant que les remarques associées à chaque question traitée remplissent globalement le même rôle. Au deuxième semestre, il faudra remplir une fiche renseignant les exercices traités pour faciliter la correction. Cette fiche sera jointe au sujet.

Pour toute question relative à l'enseignement, un lieu sera dédié, mieux vaut les y poser afin que tout le monde puisse profiter de la réponse. Il en va de même pour les questions d'organisation, avec un autre lieu dédié.